

MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

AVIS DE PROMULGATION

AVIS PUBLIC est par la présente donné que le conseil de la Municipalité de Chelsea a, à sa session tenue le 4 février 2025 adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 1334-25

RÈGLEMENT D'EMPRUNT DÉCRÉTANT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ET UN EMPRUNT AU MONTANT DE 1 390 000,00 \$ POUR FINANCER LES DÉPENSES EN INVESTISSEMENT DE 2025

AVIS PUBLIC est également donné que ce règlement est déposé au bureau de la Directrice générale et greffière-trésorière, sis au 100, chemin d'Old Chelsea, Chelsea (Québec), J9B 1C1, et ce règlement peut être consulté à même les présentes.

AVIS PUBLIC est aussi donné que ce règlement a été approuvé par :

1. Le conseil municipal, le 4 février 2025
2. Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le 24 mars 2025

AVIS est en outre donné que le règlement est entré en vigueur le 4 février 2025.

DONNÉ À CHELSEA, QUÉBEC ce 31^e jour du mois de mars 2025.

NOTICE OF PROMULGATION

PUBLIC NOTICE is hereby given that the Council of the Municipality of Chelsea, at a sitting held February 4, 2025, has adopted the following by-law:

BY-LAW NUMBER 1334-25

BORROWING BY-LAW ESTABLISHING CAPITAL EXPENDITURES AND A LOAN IN THE AMOUNT OF \$1,390,000.00 TO FINANCE THE 2025 INVESTMENT EXPENDITURES

PUBLIC NOTICE is also given that this by-law is kept in the office of the Director General and Registrar-Treasurer, located at 100 chemin d'Old Chelsea, Chelsea Qc, J9B 1C1, and is available for consultation herewith.

PUBLIC NOTICE is also given that this by-law has been approved by:

1. The Municipal Council, February 4, 2025
2. The *ministère des Affaires municipales et de l'Habitation*, March 24, 2025

NOTICE is further given that this by-law has come into effect February 4, 2025.

GIVEN AT CHELSEA, QUÉBEC, this 31st day of the month of March 2025.



Mé Sheena Ngalle Miano
Directrice générale et greffière-trésorière
Director General and Registrar-Treasurer

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE GATINEAU

MUNICIPALITÉ DE CHELSEA

MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

RÈGLEMENT NUMÉRO 1334-25

**RÈGLEMENT D'EMPRUNT DÉCRÉTANT DES DÉPENSES EN
IMMOBILISATIONS ET UN EMPRUNT AU MONTANT DE 1 390 000,00 \$ POUR
FINANCER LES DÉPENSES EN INVESTISSEMENT DE 2025**

ATTENDU QUE le conseil juge nécessaire de procéder aux travaux et acquisitions suivants :

Description	Terme	Coût
Achat de cylindres à air respirable – Incendie	5 ans	28 000,00 \$
Aménagement d'une structure d'ombrage parc Ruisseau Chelsea – Loisirs	5 ans	10 400,00 \$
Aménagement d'un sentier pour la résidence de personnes âgées secteur Farm Point – Infrastructures	5 ans	20 800,00 \$
Aménagement du stationnement du Centre Meredith – Travaux publics	5 ans	31 100,00 \$
Aménagement d'un talus chemin Pine – Travaux publics	5 ans	41 500,00 \$
Achat d'une camionnette – Incendie	5 ans	113 900,00 \$
Achat d'une camionnette électrique et borne de recharge – Travaux publics	5 ans	124 300,00 \$
Achat d'un camion avec benne aluminium et équipements de déneigement – Infrastructures	5 ans	129 500,00 \$
Aménagement du site interprétatif de la gare – Loisirs	10 ans	207 100,00 \$
Achat d'une rétrocaveuse – Travaux publics	10 ans	321 000,00 \$
Achat d'un camion 6 roues avec équipements de déneigement – Travaux publics	10 ans	362 400,00 \$
TOTAL		1 390 000,00 \$

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 14 janvier 2025 et que le projet de règlement a été présenté et déposé à cette même séance;

EN CONSÉQUENCE, le conseil décrète ce qui suit :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

Le conseil de la Municipalité de Chelsea est autorisé à effectuer des dépenses pour les divers travaux et acquisitions mentionnés ci-haut, tel qu'il appert des estimations détaillées préparée par la Municipalité de Chelsea, en date des présentes, incluant les frais, les taxes nettes et les imprévus, lesquelles estimations font partie intégrante du présent règlement comme annexes « A » à « K ».

ARTICLE 3

Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 1 390 000,00 \$ pour les fins du présent règlement.

ARTICLE 4

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 499 500,00 \$ sur une période de 5 ans et une somme de 890 500,00 \$ sur une période de 10 ans.

ARTICLE 5

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 6

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 7

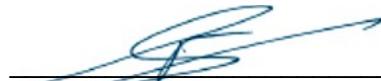
Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

ARTICLE 8

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ À CHELSEA, QUÉBEC, ce 4^e jour du mois de février 2025.



Me Sheena Ngalle Miano
Directrice générale et greffière-trésorière



Pierre Guénard
Maire

DATE DE L'AVIS DE MOTION :	14 janvier 2025
DATE DE L'ADOPTION DU RÈGLEMENT :	4 février 2025
NUMÉRO DE RÉOLUTION :	27-25
APPROUVÉ PAR LES PERSONNES HABILES À VOTER :	20 février 2025
APPROUVÉ PAR LE MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION	24 mars 2025

Estimation des coûts		
ITEM	DÉSIGNATION DE L'ACQUISITION, INCLUANT TAXES NETTES, FRAIS DE FINANCEMENT ET D'ESCOMPTE	COÛT
1.0	Achat de cylindres à air respirable - Incendie (5 ans)	25 720.00 \$
	Total achat avant taxes	25 720.00 \$
	TPS 5 %	1 286.00 \$
	TVQ 9,975 %	2 565.57 \$
	Total achat après taxes	29 571.57 \$
	Remboursement TPS (100 %) et TVQ (50 %)	(2 568.79) \$
	Total achat (taxes nettes)	27 002.79 \$
	Frais escompte (2 %) et intérêts (3 % - 6 mois)	997.22 \$
	TOTAL ACHAT	28 000.00 \$


 Me Sheena Ngalle Miano
 Directrice générale et greffière-trésorière
 4 février 2025


 Pierre Guénard
 Maire

Estimation des coûts		
ITEM	DÉSIGNATION DES TRAVAUX, INCLUANT TAXES NETTES, FRAIS DE FINANCEMENT ET D'ESCOMPTE	COÛT
1.0	Aménagement d'une structure d'ombrage au parc Ruisseau Chelsea - Infrastructures (5 ans)	9 525.00 \$
	Total achat avant taxes	9 525.00 \$
	TPS 5 %	476.25 \$
	TVQ 9,975 %	950.12 \$
	Total achat après taxes	10 951.37 \$
	Remboursement TPS (100 %) et TVQ (50 %)	(951.31) \$
	Total achat (taxes nettes)	10 000.06 \$
	Frais escompte (2 %) et intérêts (3 % - 6 mois)	399.94 \$
	TOTAL ACHAT	10 400.00 \$


 Me Sheena Ngalle Miano
 Directrice générale et greffière-trésorière
 4 février 2025


 Pierre Guénard
 Maire

Estimation des coûts		
ITEM	DÉSIGNATION DES TRAVAUX, INCLUANT TAXES NETTES, FRAIS DE FINANCEMENT ET D'ESCOMPTE	COÛT
1.0	Aménagement d'un sentier pour la résidence de personnes âgées secteur Farm Point - Infrastructures (5 ans)	19 075.00 \$
	Total achat avant taxes	19 075.00 \$
	TPS 5 %	953.75 \$
	TVQ 9,975 %	1 902.73 \$
	Total achat après taxes	21 931.48 \$
	Remboursement TPS (100 %) et TVQ (50 %)	(1 905.12) \$
	Total achat (taxes nettes)	20 026.37 \$
	Frais escompte (2 %) et intérêts (3 % - 6 mois)	773.63 \$
	TOTAL ACHAT	20 800.00 \$


 Me Sheena Ngalle Miano
 Directrice générale et greffière-trésorière
 4 février 2025


 Pierre Guénard
 Maire

Estimation des coûts		
ITEM	DÉSIGNATION DES TRAVAUX, INCLUANT TAXES NETTES, FRAIS DE FINANCEMENT ET D'ESCOMPTE	COÛT
1.0	Aménagement du stationnement du Centre Meredith - Travaux publics (5 ans)	28 575.00 \$
	Total achat avant taxes	28 575.00 \$
	TPS 5 %	1 428.75 \$
	TVQ 9,975 %	2 850.36 \$
	Total achat après taxes	32 854.11 \$
	Remboursement TPS (100 %) et TVQ (50 %)	(2 853.93) \$
	Total achat (taxes nettes)	30 000.18 \$
	Frais escompte (2 %) et intérêts (3 % - 6 mois)	1 099.83 \$
	TOTAL ACHAT	31 100.00 \$


 Me Sheena Ngalle Miano
 Directrice générale et greffière-trésorière
 4 février 2025


 Pierre Guénard
 Maire

Estimation des coûts		
ITEM	DÉSIGNATION DES TRAVAUX, INCLUANT TAXES NETTES, FRAIS DE FINANCEMENT ET D'ESCOMPTE	COÛT
1.0	Aménagement d'un talus chemin Pine - Travaux publics (5 ans)	38 150.00 \$
	Total achat avant taxes	38 150.00 \$
	TPS 5 %	1 907.50 \$
	TVQ 9,975 %	3 805.46 \$
	Total achat après taxes	43 862.96 \$
	Remboursement TPS (100 %) et TVQ (50 %)	(3 810.23) \$
	Total achat (taxes nettes)	40 052.73 \$
	Frais escompte (2 %) et intérêts (3 % - 6 mois)	1 447.27 \$
	TOTAL ACHAT	41 500.00 \$


 Me Sheena Ngalle Miano
 Directrice générale et greffière-trésorière
 4 février 2025


 Pierre Guénard
 Maire

Estimation des coûts		
ITEM	DÉSIGNATION DE L'ACQUISITION, INCLUANT TAXES NETTES, FRAIS DE FINANCEMENT ET D'ESCOMPTE	COÛT
1.0	Achat d'une camionnette - Incendie (5 ans)	104 775.00 \$
	Total achat avant taxes	104 775.00 \$
	TPS 5 %	5 238.75 \$
	TVQ 9,975 %	10 451.31 \$
	Total achat après taxes	120 465.06 \$
	Remboursement TPS (100 %) et TVQ (50 %)	(10 464.40) \$
	Total achat (taxes nettes)	110 000.65 \$
	Frais escompte (2 %) et intérêts (3 % - 6 mois)	3 899.34 \$
	TOTAL ACHAT	113 900.00 \$


 Me Sheena Ngalle Miano
 Directrice générale et greffière-trésorière
 4 février 2025


 Pierre Guénard
 Maire

Estimation des coûts		
ITEM	DÉSIGNATION DE L'ACQUISITION, INCLUANT TAXES NETTES, FRAIS DE FINANCEMENT ET D'ESCOMPTE	COÛT
1.0	Achat d'une camionnette électrique et borne de recharge - Travaux publics (5 ans)	114 300.00 \$
	Total achat avant taxes	114 300.00 \$
	TPS 5 %	5 715.00 \$
	TVQ 9,975 %	11 401.43 \$
	Total achat après taxes	131 416.43 \$
	Remboursement TPS (100 %) et TVQ (50 %)	(11 415.71) \$
	Total achat (taxes nettes)	120 000.71 \$
	Frais escompte (2 %) et intérêts (3 % - 6 mois)	4 299.28 \$
	TOTAL ACHAT	124 300.00 \$


 Me Sheena Ngalle Miano
 Directrice générale et greffière-trésorière
 4 février 2025


 Pierre Guénard
 Maire

Estimation des coûts		
ITEM	DÉSIGNATION DE L'ACQUISITION, INCLUANT TAXES NETTES, FRAIS DE FINANCEMENT ET D'ESCOMPTE	COÛT
1.0	Achat d'un camion avec benne aluminium et équipements de déneigement - Infrastructures (5 ans)	119 065.00 \$
	Total achat avant taxes	119 065.00 \$
	TPS 5 %	5 953.25 \$
	TVQ 9,975 %	11 876.73 \$
	Total achat après taxes	136 894.98 \$
	Remboursement TPS (100 %) et TVQ (50 %)	(11 891.62) \$
	Total achat (taxes nettes)	125 003.37 \$
	Frais escompte (2 %) et intérêts (3 % - 6 mois)	4 496.64 \$
	TOTAL ACHAT	129 500.00 \$



 Me Sheena Ngalle Miano
 Directrice générale et greffière-trésorière
 4 février 2025



 Pierre Guénard
 Maire

Estimation des coûts		
ITEM	DÉSIGNATION DES TRAVAUX, INCLUANT TAXES NETTES, FRAIS DE FINANCEMENT ET D'ESCOMPTE	COÛT
1.0	Aménagement du site interprétatif de la gare - Loisirs (10 ans)	190 500.00 \$
	Total achat avant taxes	190 500.00 \$
	TPS 5 %	9 525.00 \$
	TVQ 9,975 %	19 002.38 \$
	Total achat après taxes	219 027.38 \$
	Remboursement TPS (100 %) et TVQ (50 %)	(19 026.19) \$
	Total achat (taxes nettes)	200 001.19 \$
	Frais escompte (2 %) et intérêts (3 % - 6 mois)	7 098.81 \$
	TOTAL ACHAT	207 100.00 \$


 Me Sheena Ngalle Miano
 Directrice générale et greffière-trésorière
 4 février 2025


 Pierre Guénard
 Maire

Estimation des coûts		
ITEM	DÉSIGNATION DE L'ACQUISITION, INCLUANT TAXES NETTES, FRAIS DE FINANCEMENT ET D'ESCOMPTE	COÛT
1.0	Achat d'une rétrovaveuse - Travaux publics (10 ans)	295 275.00 \$
	Total achat avant taxes	295 275.00 \$
	TPS 5 %	14 763.75 \$
	TVQ 9,975 %	29 453.68 \$
	Total achat après taxes	339 492.43 \$
	Remboursement TPS (100 %) et TVQ (50 %)	(29 490.59) \$
	Total achat (taxes nettes)	310 001.84 \$
	Frais escompte (2 %) et intérêts (3 % - 6 mois)	10 998.15 \$
	TOTAL ACHAT	321 000.00 \$


 Me Sheena Ngalle Miano
 Directrice générale et greffière-trésorière
 4 février 2025


 Pierre Guénard
 Maire

Estimation des coûts		
ITEM	DÉSIGNATION DE L'ACQUISITION, INCLUANT TAXES NETTES, FRAIS DE FINANCEMENT ET D'ESCOMPTE	COÛT
1.0	Achat d'un camion 6 roues avec équipements de déneigement - Travaux publics (10 ans)	333 375.00 \$
	Total achat avant taxes	333 375.00 \$
	TPS 5 %	16 668.75 \$
	TVQ 9,975 %	33 254.16 \$
	Total achat après taxes	383 297.91 \$
	Remboursement TPS (100 %) et TVQ (50 %)	(33 295.83) \$
	Total achat (taxes nettes)	350 002.08 \$
	Frais escompte (2 %) et intérêts (3 % - 6 mois)	12 397.92 \$
	TOTAL ACHAT	362 400.00 \$


 Me Sheena Ngalle Miano
 Directrice générale et greffière-trésorière
 4 février 2025


 Pierre Guénard
 Maire